



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 9 avril 2015

DÉLIBÉRATION

N° 68 - 09.04.2015

En exercice ...26
Présents.....21
Votants.....26
Abstention0

BUDGET

33. BUDGET ANNEXE ECOTAXE

Affectation du résultat 2014

L'AN DEUX MILLE QUINZE,
Le 9 avril,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 2 avril 2015, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : M. Jean-Louis OLIVIER, Mme Ghislaine DOEUFF,
Le Bois-Plage : M. Jean-Pierre GAILLARD, Mme Marlyse PALITO, M. Gérard MARIEAU,
La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON,
La Flotte : M. Léon GENDRE, M. Jean-Paul HERAUDEAU,
Loix : M. Lionel QUILLET,
Les Portes en Ré : M. Michel AUCLAIR,
Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, Mme Marie-Noëlle BINET, M. Didier BOUYER,
St. Clément des Baleines : M. Gilles DUVAL, M. Jean-Jacques BLANC,
Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON, Mme Isabelle RONTE, M. Francis VILLEDIEU,
St. Martin de Ré : M. Patrice DECHELETTE, Mme ZELY-TORDJMANN, M. Henry-Paul JAFFARD.

Délégués titulaires absents et excusés :

Mme Béatrice TURBÉ (donne pouvoir à M. Patrick RAYTON), Mme Isabelle Masion-TIVENIN (donne pouvoir à M. Léon GENDRE), M. Frédéric GUERLAIN (donne pouvoir à M. Lionel QUILLET), M. Michel OGER (donne pouvoir à M. Michel AUCLAIR), M. Yann MAÎTRE (donne pouvoir à Mme Gisèle VERGNON).

Secrétaire de séance : Mme Ghislaine DOEUFF.

* * * * *

AR PREFECTURE

017-241700459-20150409-D201568-DE
Regu le 15/04/2015



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 9 avril 2015

DÉLIBÉRATION

N° 68 - 09.04.2015

En exercice ...26
Présents.....21
Voitants.....26
Abstention0

BUDGET
33. BUDGET ANNEXE ECOTAXE

Affectation du résultat 2014

Le compte administratif 2014 du budget annexe Ecotaxe vient d'être proposé comme suit :

	Réalisé 2014	Reste à réaliser	Total
Dépenses de fonctionnement	3 325 108.53	0.00	3 325 108.53
Recettes de fonctionnement	3 495 172.84	0.00	3 495 172.84
Résultat antérieur	+ 1 859 151.11		+ 1 859 151.11
Résultat de la section de fonctionnement	+ 2 029 215.42		+ 2 029 215.42
Dépenses d'investissement	469 051.53	2 066 567.91	2 535 619.44
Recettes d'investissement	300 563.25	1 558 418.00	1 858 981.25
Résultat antérieur	+ 278 848.47		+ 278 848.47
Résultat de la section d'investissement	+ 110 360.19	-508 149.91	-397 789.72
Résultat de clôture	+ 2 139 575.61	-508 149.91	+ 1 631 425.70

AR PREFECTURE

017-241700459-20150409-D201568-DE
Reçu le 15/04/2015



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Jeudi 9 avril 2015

DÉLIBÉRATION

N° 68 - 09.04.2015

En exercice26
Présents.....21
Votants.....26
Abstention0

BUDGET
33. BUDGET ANNEXE ECOTAXE

Affectation du résultat 2014

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'affecter le résultat 2014 du budget annexe Ecotaxe, en 2015, comme suit :
 - en inscrivant l'excédent d'investissement pour la somme de 110 360.19 € au compte 001 de la section d'investissement,
 - en affectant une partie de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement (compte 1068) pour un montant de 397 789.72 €,
 - en inscrivant le solde de l'excédent de fonctionnement, soit 1 631 425.70 € au compte 002 de la section de fonctionnement.


Lionel QUILET

TELETRANSMIS AU CONTROLE
DE LEGALITE

Sous le N° 017 - 241700459 -- 2015 04 09 --
D201568 - DE

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : 15/04/2015

Affichée le :
Le Président

16 avril 2015
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

AR PREFECTURE

017-241700459-20150409-D201568-DE
Reçu le 15/04/2015